ISSN 0980-9384



8M - 18 février 1993

GRANDES CULTURES SEMENCES - COLZA N° 1

(en collaboration avec les SUAD du Gard et de l'Hérault et les Coopératives SUD-CEREALES et de BARJAC

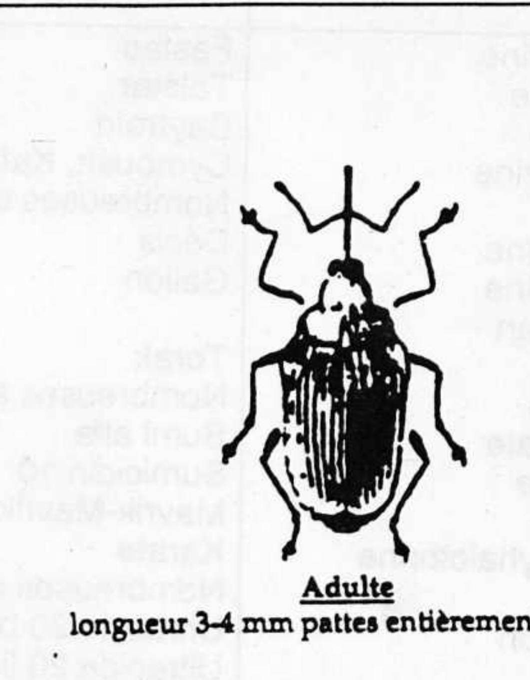
CHARANCON DE LA TIGE

- début de captures en toutes zones
- renforcer la surveillance

Avec les conditions climatiques douces de cet hiver et l'ensoleillement de ces derniers jours, le début de vol des charançons de la tige a été observé dans les zones côtières précoces de Mireval, Marsillargues, Castries, mais également dans le nord du Gard à Uzès-Montaren et Barjac.

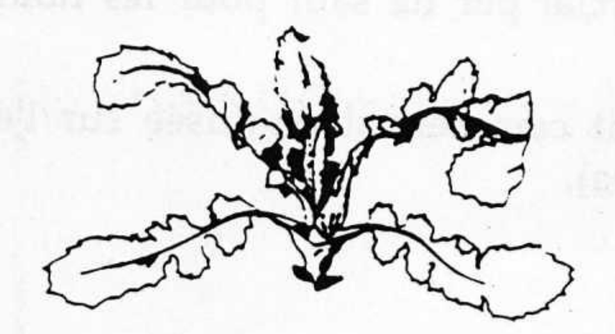
Intervenir à la fin du mois, dans la période du 25-28 février, tout particulièrement en zones sensibles.

N.B. : de nombreuses parcelles ont souffert d'attaques sévères d'altises à l'automne, dont les larves sont observables au niveau pétiolaires des feuilles de la base. L'intervention contre le charançon de la tige permettra un certain rattrapage.



Adulte
longueur 3-4 mm pattes entièrement noires

La plupart des colzas sont au stade sensible C1, parfois D1



Stade C1



stade D1



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ZAC D'ALCO B.P.3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél : 67.10.19.50

PUBLICATION PÉRIODIQUE
IMPRIMERIE DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
LE DIRECTEUR M. FREYDIER - N° D'inscription 531 AD
ABONNEMENT ANNUEL - RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA D.R.A.F.
C.C.P. MONTPELLIER 5238-12 G

SURVEILLEZ vos cultures et vos pièges

INTERVENEZ 8 à 10 jours après les premières captures en cuvettes jaunes surtout en zones sensibles.

Un vol est possible si 3 jours consécutifs avec température maximum supérieure à 9,5°C, précipitations nulles (inférieures à 0,5 mm), ensoleillement supérieur à 3 heures.

UN PROCHAIN AVIS FERA LE POINT DE LA SITUATION

PRODUITS AUTORISES SUR RAVAGEURS DU COLZA A PARTIR DE LA REPRISE DE VEGETATION

Matières actives	Spécialités Commerciales	Charançon de la tige (1)	Meligèthe (1)
Alphaméthrine	Fastac	0.15 l	0.15 l
Biphenthrine	Talstar	0.07 l	0.1 l
Cyfluthrine	Baytroïd	0.3 l	0.2 l
Cyperméthrine	Cymbush, Kafil super	0.25 l	0.25 l
	Nombreuses spécialités (2)		20 g ma/ha
Deltaméthrine	Décis	0.2 l	0.2 l
Deltaméthrine + Endosulfan	Galion	0.8	
Dialiphos	Torak		1.25 l
Endosulfan	Nombreuses spécialités (2)	400 g ma/ha	250 g ma/ha
Esfenvalérate	Sumi alfa		0.5 l
Fenvalérate	Sumicidin 10		0.4
Fluvalinate	Mavrik-Mavrik Flo		0.2 l
Lambda-Cyhalothrine	Karate	0.15 l	0.1 l
Malathion	Nombreuses spécialités (2)		1.5 l ou kg
Méthidathion	Ultracide 20 bouillie	1.5 kg	1.25 kg
	Ultracide 20 liquide	1.5 l	1.25 l
Parathion Ethyl et Méthyl	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha
Parathion huileux	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha
Phosalone	Zolone Flo - Azophene Flo		2 l
	Nombreuses spécialités (2)		
Phosalone + Parathion Méthyl	Fortène	1.5 l	0.75 l
	Taxylone		0.75 l
Tralométhrine	Tracker 108 EC	0.09 l	0.065 l

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par ha sauf pour les nombreuses spécialités.

(2) Avant toute utilisation vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette (dose de matière active exprimée en grammes par ha).